

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

—

SESSION 2025

—

ARTS PLASTIQUES

RAPPORT DE JURY

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

Session 2025

Rapport portant sur l'épreuve d'arts plastiques

1. L'épreuve

Texte de référence sur le concours général des lycées

Modification [arrêté du 28 juin 2019 - J.O. du 26-7-2019](#)

Les élèves de 1^{ère} et de T^{le} peuvent concourir à l'épreuve d'arts plastiques.

Durée : 4 heures

Consignes génériques du sujet :

« Votre production sera bidimensionnelle et au format raisin (65 x 50 cm).

Laissées à votre libre choix, les techniques employées devront toutefois correspondre aux contraintes de l'épreuve indiquées par le centre d'examen, à celles relatives au support fourni, aux quelques techniques interdites, ainsi qu'aux outils et aux matériels informatiques autorisés.

N.B. :

- L'énoncé du sujet et les images reproduites par le document sont destinés à vous servir de source d'inspiration et à orienter le sens de la production plastique ;
- Cette production sera appréciée selon les critères suivants :
 - la prise en compte effective du sujet et des éléments proposés,
 - l'opportunité et la singularité de la réponse imaginée sur la base de diverses articulations (plastiques, sémantiques, iconiques),
 - la maîtrise technique. »

2. Le palmarès

Les membres du jury ont délivré trois prix, deux accessits et six mentions.

3. Des constats généraux sur la session

Cette année, 320 candidats se sont inscrits et 307 se sont présentés à l'épreuve du concours général dans la discipline arts plastiques, soit une baisse significative (environ 30 %) de l'effectif par rapport à l'année précédente.

Vingt et une académies sur trente ont proposé des candidats ainsi que quatre centres d'examen à l'étranger (Île Maurice, Maroc, Monaco).

Répartitions	1 ^{re}	T ^{le}	Filles	Garçons
	30 %	70 %	86 %	14 %

4. Le sujet

Pour cette session 2025 du Concours général des lycées, le sujet se présentait de la manière suivante :

« Fragilité »

Réalisez une production plastique en vous appuyant sur le terme du sujet et les documents visuels fournis.

Trois documents visuels étaient adjoints :

- Man RAY (1890-1976) et Marcel DUCHAMP (1887-1968), *Élevage de poussière*, 1920, Courtesy Galerie Françoise Paviot, ADAGP, Paris, 2015.
- Pipilotti RIST (1962-), (*Entlastungen*) *Pipilottis Fehler [(Absolutions) Les fautes de Pipilotti]*, 1988, image issue d'une vidéo couleur de 12 minutes.
- Tacita DEAN (1965-), *The Wreck of Hope [L'Épave de l'espoir]*, 2022, craie blanche sur tableau noir, 366 x 732 cm, collection Pinault.

L'analyse du sujet :

• Caractérisation du terme

Est fragile ce qui peut être brisé. La fragilité peut caractériser métaphoriquement de nombreuses choses, mais, littéralement, elle qualifie la matière. On en fait l'expérience en éprouvant directement la matière, la manière dont elle résiste à la palpation, au frottement, à la pression, etc., ainsi qu'aux sons délicats qu'elle peut produire. Visuellement, c'est le comportement de la lumière à l'interface de la matière qui nous renseigne sur ses propriétés haptiques particulières : granulosité, matité, densité, translucidité, etc.

La fragilité a donc cela de plastiquement intéressant qu'elle ouvre un champ sensible profond et complexe, invitant les candidats à s'en saisir de manière non triviale, à l'exploiter directement à travers la facture, la gestuelle, à composer avec elle par des contrastes, nuances, juxtapositions, harmonies, contrepoints de matières, ou encore à la simuler, la représenter, l'évoquer, par des procédés graphiques, picturaux, infographiques, etc.

Aussi, cette année le terme pouvait être saisi tel quel comme constitutif du sens (non verbal) de la production plastique, comme il permettait de produire plastiquement des métaphores puissantes à propos de ce qui est « fragile » confronté au temps, à la société, aux émotions, à la pollution, à l'organisation politique, etc.

• Caractérisation des documents

Chaque document visuel proposé avec le sujet proposait une approche de la fragilité mobilisant des moyens plastiques à des fins expressives :

Man RAY et Marcel DUCHAMP, *Élevage de poussière*, 1920

L'interface entre la lumière et la matière produit des ombres, reflets, diffusions, transparences, etc., rendant sensible, haptique même, ce qui est mis en scène : nous sommes en présence d'un contrepoint matériel où le doux répond au rêche, le léger au lourd, le souple au rigide, le poussiéreux au consistant, le granuleux au fibreux, le translucide à l'opaque, etc. Autant de propriétés plastiques transposables pour les candidats dans leur production.

<p>Pipilotti RIST, (Absolutions) <i>Les fautes de Pipilotti</i>, 1988</p>	<p>Les artefacts électroniques produits par un écran à balayage combiné à la réalité matérielle de la bande magnétique souple, mal alignée avec la tête de lecture-écriture, ainsi qu'aux caractéristiques optiques de la prise de vue (profondeur de champ, flou directionnel, etc.), sont autant de facteurs de fragilité du dispositif, mais également d'opportunités de générer de l'inattendu. Les candidats pouvaient ainsi extraire de ce document le caractère heuristique, voire procédural, de l'intégration de la fragilité dans le processus de production, notamment par l'introduction du hasard dans les usages des matériaux comme des outils utilisés.</p>
<p>Tacita DEAN, <i>L'Épave de l'espoir</i>, 2022</p>	<p>Cette œuvre peut exemplifier la puissance métaphorique de la fragilité grâce à tous les va-et-vient que l'esprit peut faire entre la fragilité de la matière de l'œuvre et la fragilité de l'objet représenté par l'œuvre, ici un glacier. Dans leur finalité même, le tableau noir et de la craie ressortissent à l'éphémère, à la fugacité. Le simple souffle chaud de la personne qui écrit peut chasser les particules de calcaire. Chaque observation plastique de l'association que l'on peut faire avec la catastrophe écologique en cours.</p>

Ancrages dans les programmes :

Le sujet cette année mêlait donc des enjeux plastiques liés aux points des programmes du cycle terminal présents tant en spécialité qu'en enseignement optionnel :

- La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre ;
- L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre ;
- La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques.

5. Des facteurs de réussite au regard du sujet de cette session

La plupart des productions témoignaient globalement d'une assez bonne maîtrise technique. Le jury a apprécié cette année de voir davantage de travaux numériques ainsi qu'une attention accrue portée par les candidats sur la matérialité de la production.

Les travaux qui ont retenu l'attention du jury étaient ceux qui témoignaient d'une approche plastique du concept de fragilité, par :

- la composition juxtaposant des qualités matérielles concrètes (épais/fin, opaque/translucide, granuleux/fluide, mat/brillant, etc.) se mettant mutuellement en valeur ;
- la figuration, notamment grâce aux ombrages et rehauts ou grâce aux nuances colorées, permettant de créer une illusion de matière fragile ;
- la fragilisation réelle du support et des éléments au moyen d'une facture appuyée ou d'un montage explorant les limites matérielles ;
- l'emploi d'une technique rendant délicate la manipulation même de la production ou rendant éphémère ce qui est tracé, apposé ;
- la suggestion de l'idée de fragilité produite par associations d'idées portées par des procédés plastiques divers : idée de bris, produite par rupture de rythme ou par des lignes interrompues par des angles ; idée de chute, par des lignes de force ou des gradations ; idée d'éclatement, par découpe et recomposition ; idée d'inadaptation, par recouvrement de couches mal alignées, etc.

Ce pouvait être au service d'une métaphore (fragilité d'une personne hypersensible, fragilité d'une situation géopolitique, fragilité de l'existence, etc.) dès lors que c'était exprimé plastiquement.

Ont été écartées ou déclassées les productions qui :

- manquaient de plasticité ou qui mobilisaient des procédés techniques non maîtrisés ;

- ne respectaient pas les contraintes matérielles imposées ;
- illustraient ou symbolisaient le concept de fragilité de manière stéréotypée (verre qui se brise, château de cartes en équilibre fragile, personnage moqué par d'autres, etc.) plutôt que de l'exprimer de manière plastique ;
- combinaient des composantes visuelles issues de deux ou trois des documents du sujet sans réelle connexion plastique avec la fragilité. (Le jury a par exemple constaté la citation visuelle fréquente des lignes parallèles structurant la reproduction de Pipilotti Rist, pas toujours de manière pertinente, voire ressortissant au simple remplissage de surface.)

6. Quelques recommandations

Le jury rappelle que les techniques employées sont laissées au libre choix des candidats (à l'exception de celles à séchage lent) et que ledit choix n'est pas sans conséquences plastiques, ce dont ils doivent prendre la pleine mesure.

Sans être exclues, des techniques mobilisant, par exemple, les feutres ou les crayons de couleur doivent être mûrement choisies pour leurs propriétés plastiques (voire pour leur connotation) plutôt que donner l'impression d'être un choix par défaut.

Il est fortement conseillé d'indiquer au dos des pièces abstraites leur haut et leur bas de la production.

Quant au traitement du sujet en tant que tel, le jury recommande aux candidats de réfléchir à la manière de concilier forme et fond, de faire en sorte que sens et matérialité se rejoignent : il ne s'agit en effet pas de transmettre un message, un discours dont on pourrait faire verbalement le résumé, qu'on illustrerait ensuite en combinant des éléments visuels piochés çà et là dans le sujet. Il s'agit au contraire de se saisir de ce que le sujet ouvre de manière sensible (non verbale, indicible) pour exprimer ce que les mots seraient moins puissants à transmettre.

Aussi le jury insiste-t-il particulièrement sur la nécessité de prendre le temps d'une analyse plastique approfondie des éléments du sujet, au-delà de ce que la facilité peut immédiatement suggérer (notamment par les formes et les signes).

Comme le jury l'a déjà rappelé, face à un document il faut savoir distinguer ce qui est de l'ordre de la représentation (i.e. l'imitation de l'apparence d'une chose), de l'évocation (i.e. de l'association mentale de la chose à une autre), du symbole (qui nécessite une convention culturelle), de la présentation (donc de donner à voir concrètement) et de l'expression (i.e. faire sentir par un moyen plastique, un écart, une sortie intentionnelle de neutralité). C'est bien entendu sur ce dernier mode sémantique que les candidats sont attendus.

L'esprit du concours est tel que la maîtrise technique, la précision (voire la virtuosité), n'interviennent qu'au service des moyens plastiques mobilisés : une erreur technique n'est préjudiciable que dans la mesure où elle parasite ou amoindrit le sens de la production.